

Les prix flambent... et nos salaires gèlent !

- **TVA : + 0,6% en janvier 2014**
(cela représente une augmentation moyenne de 200€ par an et par salarié)
- **Gaz : + 6%**

Alors que tout augmente autour de nous, pour les travailleurs c'est le gel des salaires et la baisse même pour certains. Chez Renault, la direction a décidé de bloquer les salaires pour 2013 et de nous donner que des miettes (0,5 pour 2014 et 0,7 pour 2015).

La situation salariale n'a jamais été aussi alarmante pour nous.

Depuis le mois de juin, il y a + de 300 travailleurs qui ont demandé le paiement des heures supplémentaires et des journées travaillées et capitalisées dans les différents compteurs.

Nous sommes de plus en plus nombreux à demander des acomptes et à être dans le « rouge » dès le 15 du mois.

Pourtant, ce n'est pas l'argent qui manque chez Renault !

Depuis des années, Renault fait d'énormes profits. Il a dans ses tiroirs caisse des milliards d'euros, résultat de tous les bénéfices accumulés depuis des années.

De l'argent, il y en a dans les caisses du patronat

Lorsque l'on regarde la TV, lorsque l'on écoute la radio c'est sans cesse que l'on nous dit que *"tout va mal"*, que *"la situation des entreprises est catastrophique"* et qu'il va falloir se serrer la ceinture.

Eh bien, cela fait des années que l'on se serre la ceinture et maintenant, ce n'est plus possible. Les grandes entreprises ont de l'argent et ils pleurent la bouche pleine. Il suffit de regarder les résultats du CAC 40 !

Les dirigeants de ces entreprises affichent des salaires révoltants. Rien que celui de Carlos Ghosn nous reste en travers de la gorge : **50.000€ par jour !** (sur 5 jours) ... **250.000€ par semaine !**

Ce sont ces gens-là qui nous disent que le travail coûte trop cher et que leurs entreprises paient trop de charges !

Pour la CGT, ce qui coûte cher...

- **Ce sont ces gros actionnaires qui reçoivent plusieurs milliards par an.**
- **Ce sont les dirigeants qui sont payés par million.**
- **Ce sont les milliards de subvention d'argent public dont les entreprises sont arrosées.**

Ce sont ces gens-là qui coûtent cher et non pas les travailleurs qui produisent les richesses.

Il est temps d'exiger notre dû en mettant en avant ce qui est pour nous absolument nécessaire aujourd'hui...

**L'augmentation immédiate des salaires et sa revalorisation mensuelle
en fonction de l'augmentation du coût de la vie
(échelle mobile des salaires).**

Allocation de fin d'année.

Elle nous sera versée avec le salaire du mois de Novembre.

279,95 € brut au coefficient 100							
Coefficients	ANCIENNETE			Coefficients	ANCIENNETE		
	0% 0 à 9 ans	10% 10 à 19 ans	20% 20 et +		0% 0 à 9 ans	10% 10 à 19 ans	20% 20 et +
165	461,92	508,11	554,30	230	643,89	708,27	772,66
170	475,92	523,51	571,10	240	671,88	739,07	806,26
175	489,91	538,90	587,90	250	699,88	769,86	839,85
180	503,91	554,30	604,69	260	727,87	800,66	873,44
185	517,91	569,70	621,49	270	755,87	831,45	907,04
195	545,90	600,49	655,08	285	797,86	877,64	957,43
200	559,90	615,89	671,88	305	853,85	939,23	1024,62
215	601,89	662,08	722,27	335	937,83	1 031,62	1125,40
220	615,89	677,48	739,07	350	979,83	1 077,81	1175,79
225	629,89	692,88	755,87	365	1 021,82	1 124,00	1226,18

Pour les intérimaires

Les camarades intérimaires ont droit à cette allocation s'ils ont suffisamment d'ancienneté.

En revanche, la direction ne fait pas le nécessaire pour que cela soit versé au même moment que les Renault.

Suite aux interventions de la CGT, la direction a fini par céder partiellement : Elle leur verse une partie avec la paie de Novembre (vers le 10 décembre) et l'autre partie avec celle de Janvier (vers le 10 janvier 2014).

Pour la CGT, ils devraient toucher l'intégralité avant les fêtes.

Echo des ateliers...

Les travailleurs de la centrale thermique se font respecter.

Suite au comportement anormal et familier d'un responsable, les travailleurs de la centrale se sont mobilisés. Ils ont exigé de ne plus être sous la responsabilité de ce chef.

Les salariés de ce secteur travaillent en équipe 5x8 (samedi, dimanche, nuit, etc...)

Malgré toutes les difficultés pour se voir, ils se sont réunis hors temps de travail pour pouvoir s'organiser et décider collectivement.

Face à leur détermination, la direction a cédé en annonçant la mutation du responsable.

Nous venons à l'usine pour travailler et non pour subir. Lorsque l'on se mobilise pour se défendre on obtient gain de cause.

Accident au Montage

Mardi 12 novembre au GMP en équipe 2, un ouvrier au poste serrage du triangle s'est tordu le poignet avec une visseuse.

Il a été conduit à l'hôpital en urgence. La tête de la visseuse s'est desserrée alors qu'il serrait cet élément. Le système anti-rotation de cette visseuse était défectueux.

Ce n'est pas la première fois que les opérateurs se plaignent de cette visseuse, mais comme d'habitude, la direction n'a rien fait pour éviter l'accident.